



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bassins miniers

Question orale n° 230

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation sur les conséquences de l'arrêt de l'exploitation des mines de fer en Lorraine. L'arrêt de l'exploitation du minerai de fer en Lorraine amorcé en 1963 et aujourd'hui total, a eu des conséquences sur les hommes et les territoires que nul ne peut oublier. Des 20 000 emplois de mineurs de fer qui avaient contribué à la puissance industrielle de notre pays, il n'en reste aujourd'hui aucun. Les communes minières ont parfois perdu près de 40 % de leurs habitants, et l'intégralité de leurs ressources fiscales liées à la mine ont disparu depuis longtemps. Pire encore, l'arrêt des exploitations a provoqué l'ennoyage des galeries et bouleversé l'hydrologie des nappes et des cours d'eau. Des mouvements de terrain ont, comme à Moutiers, Auboué, dans le bassin de Landres-Piennes, provoqué des dégâts aux habitations ou nécessité des expropriations préventives, le tout dans un contexte d'abandon de Lormines, devenu d'abord Arcelor pour rentrer aujourd'hui dans le giron de Mittal. Victimes de l'amiante et de maladies professionnelles, inquiets de la remise en cause de leur régime de sécurité sociale, les populations minières dont les retraites sont scandaleusement basses, voient leurs territoires aujourd'hui rattrapés par les séquelles d'une surexploitation des ressources souterraines. Pourtant, les services de l'État, la DRIRE après l'ancien service des mines, étaient censés contrôler les conditions d'exploitation des concessions minières, pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Sa question porte précisément sur le énième épisode de ce mauvais scénario qui pourrait devenir le film catastrophe malheureusement redouté et annoncé par les élus et les associations du bassin : l'ennoyage du dernier sous bassin, connu sous le nom de bassin Nord, est terminé. Son débordement se fait à Knutange, quasiment au lieu et à la cote prévue. Cette arrivée massive de l'eau en un seul point a été mesurée à un débit d'environ 3 m cube/mn. Les administrations de l'État, interrogées des dizaines de fois sur ce sujet, ont toujours affirmé que cette rivière, par endroit canalisée notamment sous le centre-ville d'Hayange, était en capacité d'absorber les débits de débordement du bassin Nord. Aujourd'hui, un simple constat visuel montre des canalisations en état de quasi-saturation. Les débits actuels sont pourtant largement en dessous des débits correspondant aux estimations ne serait-ce que décennales ! L'inquiétude est extrême et légitime, malgré les travaux entrepris de façon volontariste par la communauté d'agglomération du Val de Fensch ! L'exploitant, avec l'assentiment bienveillant de l'État, fait courir d'énormes risques à une région qui n'avait ni besoin ni mérité pareil mépris. Au moment où le développement de l'activité du Luxembourg voisin redonne dynamisme et espoir à ce territoire et à ses habitants, il souhaiterait connaître sa position, les mesures envisagées et les moyens alloués pour faire face aux graves risques encourus dans ce territoire berceau des mines et de la sidérurgie.

Texte de la réponse

CONSÉQUENCES DE L'ARRÊT DE L'EXPLOITATION DES MINES DE FER EN LORRAINE

M. le président. La parole est à M. Christian Eckert, pour exposer sa question, n° 230, relative aux conséquences de l'arrêt de l'exploitation des mines de fer en Lorraine.

M. Christian Eckert. L'arrêt de l'exploitation du minerai de fer en Lorraine, amorcé en 1963 et aujourd'hui total, a eu des conséquences sur les hommes et les territoires que nul ne peut oublier. Des 20 000 emplois de mineurs

de fer qui avaient contribué à la puissance industrielle de notre pays, il n'en reste aujourd'hui aucun. Les communes minières ont parfois perdu près de 40 % de leurs habitants, et leurs ressources fiscales liées à la mine ont intégralement disparu depuis longtemps.

Pis encore, l'arrêt de l'exploitation a provoqué l'ennoyage des galeries et bouleversé l'hydrologie des nappes et des cours d'eau. Des mouvements de terrain ont, comme à Moutiers, Auboué, dans le Bassin de Landres-Piennes, causé des dégâts aux habitations ou nécessité des expropriations préventives, le tout dans un contexte d'abandon de Lormines, devenu Arcelor puis entré aujourd'hui dans le giron de Mittal.

Victimes de l'amiante et de maladies professionnelles, inquiètes de la remise en cause de leur régime de sécurité sociale, les populations minières, dont les retraites sont scandaleusement basses, voient leurs territoires aujourd'hui rattrapés par les séquelles d'une surexploitation des ressources souterraines. Pourtant, les services de l'État - la DRIRE après l'ancien service des Mines - étaient censés contrôler les conditions d'exploitation des concessions minières pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Ma question porte précisément sur le énième épisode de ce mauvais scénario, qui pourrait devenir le film catastrophe malheureusement redouté et annoncé par les élus et les associations du bassin. L'ennoyage du dernier sous-bassin, connu sous le nom de bassin Nord, est terminé. Son débordement se fait à Knutange, quasiment au lieu et à la cote prévue. Cette arrivée massive de l'eau en un seul point a été mesurée à un débit d'environ trois mètres cubes par seconde. Les administrations de l'État, interrogées des dizaines de fois sur ce sujet, ont toujours affirmé que cette rivière, par endroits canalisée, notamment sous le centre-ville d'Hayange, était en capacité d'absorber les débits de débordement du bassin Nord.

Aujourd'hui, un simple constat visuel montre des canalisations en état de quasi-saturation. Les débits actuels sont pourtant largement inférieurs aux estimations quinquennales ! L'inquiétude est extrême et légitime, et ce malgré les travaux entrepris par la communauté d'agglomération du Val de Fensch. L'exploitant, avec l'assentiment bienveillant de l'État, fait courir d'énormes risques à une région qui n'a pas mérité pareil mépris. Au moment où le développement de l'activité du Luxembourg voisin redonne dynamisme et espoir à ce territoire et à ses habitants, je souhaite connaître la position du Gouvernement, les mesures envisagées et les moyens alloués pour faire face aux graves risques encourus dans ce territoire, berceau des mines et de la sidérurgie.

M. le président. La parole est à M. Christian Blanc, secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale.

M. Christian Blanc, *secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale*. Monsieur le député, chacun sait en effet que l'exploitation des mines de fer a largement contribué au développement industriel de la région Lorraine. L'État s'est investi, via la SOFIREM, pour accompagner la cessation de l'activité minière, notamment en finançant des projets industriels novateurs et créateurs d'emplois ayant permis au bassin de se reconverter. Comme vous l'avez indiqué, l'ennoyage du bassin ferrifère Nord, qui avait été engagé il y a plus de deux ans, a récemment été conduit à son terme et le débordement s'est effectué au lieu et à la cote prévue. À cette occasion, d'importants travaux hydrauliques ont été réalisés sur le cours d'eau de la Fensch pour adapter le calibre de la rivière. La question de l'ennoyage avait été au préalable largement débattue pendant de nombreuses années, de la manière la plus ouverte et transparente possible, au sein de l'instance locale de concertation, où vous-même avez pris toute votre part.

Concernant le débordement du bassin Nord, je tiens à vous rappeler que, bien avant l'arrêt des pompes à la fin 2005, l'évacuation des eaux souterraines - l'exhaure - s'effectuait déjà en partie vers la Fensch au moyen de la station la plus importante du bassin minier. Malgré cela, les communes riveraines de la Fensch sont depuis longtemps soumises au risque d'inondation. Le débordement du bassin Nord et l'arrêt des pompes ne sont donc pas à l'origine du risque d'inondation.

Compte tenu du contexte très contraint d'urbanisation et d'industrialisation de la vallée, le risque d'inondation ne peut être écarté en cas de phénomène météorologique exceptionnel, comme cela a déjà pu être le cas en particulier lors de la crue historique d'avril 1983. Des aménagements complémentaires restent donc utiles et une nouvelle tranche de travaux est déjà prévue.

Je tiens à vous assurer de l'importance qu'attache l'État à sa mission de surveillance du comportement de cette résurgence minière, dans un souci constant de protection des populations et de sécurité des territoires. Ainsi, depuis le 1er janvier 2008, l'État a confié au département Prévention et sécurité minière du BRGM la gestion des installations et des équipements d'après-mine. Afin d'assurer l'efficacité du dispositif, l'État finance l'intégralité de l'action conduite par l'unité territoriale après-mine implantée à Freyming-Merlebach, dont l'équipe de trente-cinq personnes fait preuve chaque jour de sa grande compétence dans le traitement des séquelles

minières.

Avec plus de 250 millions d'euros consacrés, dans la période 2000-2006, à la sécurisation des territoires et de leurs ressources sur le bassin ferrifère lorrain, ainsi qu'au renforcement de leur attractivité, à l'organisation des solidarités nécessaires, au traitement des zones à risques miniers, à l'indemnisation des sinistrés et aux opérations de sauvegarde, l'achèvement du traitement des séquelles des anciennes exploitations minières reste une des priorités de l'action de l'État sur ces territoires. Soyez assuré, monsieur le député, que le Gouvernement a pris en compte l'inquiétude de la population et met tout en oeuvre pour surveiller avec attention les évolutions du phénomène et en prévenir toutes les manifestations.

M. le président. La parole est à M. Christian Eckert.

M. Christian Eckert. Je vous rappellerai d'abord respectueusement, monsieur le secrétaire d'État, que la SOFIREM est une société d'industrialisation chargée du bassin houiller et non du bassin ferrifère, qui est éloigné de 150 kilomètres ! Cette maladresse que vos conseillers auraient pu éviter n'est pas pour me rassurer : au vu des débits dans la Fensch et de la surcharge des canalisations - alors que nous sommes dans une période où la pluviosité est absorbée par la nature, les résurgences d'eau ayant lieu en janvier-février plutôt qu'en avril-mai - un enfant de chœur constaterait que la situation est critique !

Je prends acte de vos engagements, mais si la catastrophe annoncée devait survenir, chacun mesurerait la responsabilité des uns et des autres !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État.

M. le secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale. Je prends acte avec humour de votre remarque justifiée : il faut bien connaître un lieu pour pouvoir en parler ! (*Sourires.*) Les ingénieurs de mon département ont sans doute commis une erreur, plus d'ailleurs de vocabulaire que de localisation. Cela dit, un problème aussi sérieux n'est pas une affaire d'enfants de chœur. Les trente-cinq personnes dont je vous parlais à l'instant, qui sont pour la plupart des ingénieurs, sont tout à fait à même d'effectuer les diagnostics et de nous rendre compte. Vous pouvez porter à la connaissance de vos administrés que tous les engagements pris seront tenus.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 230

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2008, page 3702

Réponse publiée le : 7 mai 2008, page 1865

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 mai 2008